



RCS : TOURS

Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00302

Numéro SIREN : 411 816 176

Nom ou dénomination : A.S.P. TECHNOLOGIES

Ce dépôt a été enregistré le 03/04/2017 sous le numéro de dépôt 2060

KPMG

2017002060

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TOURS
AVR 2017

SAS ASP Technologies

Plaquette
30/09/2016

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : **SAS ASP Technologies**

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *

112

Adresse de l'entreprise **Le Vigneau 37370 Saint Paterne Racan**

Durée de l'exercice précédent *

112

Numéro SIRET *

4 1 1 8 1 6 1 7 6 0 0 0 1 9

Néant ☐ *Exercice N clos le
13/01/2012

				Exercice N clos le, [3] 01 01 91 2 10 11 16					
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC			
		Frais de développement *		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	97025	AG	67639		29386
		Fonds commercial (1)		AH	38112	AI	38112		
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN	1780	AO	1780		
		Constructions		AP	1072200	AQ	1041457		30743
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	2120886	AS	1533891		586994
		Autres immobilisations corporelles		AT	293373	AU	119947		173425
		Immobilisations en cours		AV		AW			
		Avances et acomptes		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU	50	CV			50
		Créances rattachées à des participations		BB		BC			
		Autres titres immobilisés		BD	838	BE			838
		Prêts		BF		BG			
		Autres immobilisations financières *		BH	31676	BI			31676
	TOTAL (II)				BJ	3655943	BK	2802829	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL	131023	BM			131023
		En cours de production de biens		BN	263266	BO			263266
		En cours de production de services		BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
		Marchandises		BT	138708	BU	2974		135733
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	1549059	BY	17048		1532010
		Autres créances (3)		BZ	187032	CA			187032
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE			
		Disponibilités		CF	446521	CG			446521
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	76546	CI			76546
TOTAL (III)		CJ	2792157	CK	20023		2772134		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW							
Primes de remboursement des obligations (V)		CM							
Écarts de conversion actif * (VI)		CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	6448101	1A	2822852		3625248		
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an : CR 78561	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



N° 10938 * 18

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2016

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise		SAS ASP Technologies		Néant ☐ *	
		Exercice N		30092016	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....)	1045000	DA	1045000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	73457	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)		DG	358892	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	32386	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
		TOTAL (I)	DL	1509736	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	622510		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	370950		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	668013		
	Dettes fiscales et sociales	DY	453141		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	257		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	639		
	TOTAL (IV)	EC	2115512		
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3625248		
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1670539			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

N° 2051-SD - (SDNC-DGFIP xxxx) - Janvier 2016

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS ASP Technologies

Néant ☐ **

		Exercice N				30092016
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	932593	FB		FC 932593
	Production vendue { biens * services *	FD	4129820	FE		FF 4129820
		FG	1622966	FH		FI 1622966
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	6685379	FK		FL 6685379
	Production stockée *					FM 95025
	Production immobilisée *					FN 3000
	Subventions d'exploitation					FO 1916
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP 36969
	Autres produits (1) (11)					FQ 402
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR 6822692
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS 672223
	Variation de stock (marchandises)*					FT 9426
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU 945531
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV 20179
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW 2805945
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX 120891
	Salaires et traitements *					FY 1529346
	Charges sociales (10)					FZ 592218
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA 188284
						GB
	Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC 4398
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD
	Autres charges (12)					GE 1045
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF 6889492
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG -66799
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK 71
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM
	Différences positives de change					GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO
Total des produits financiers (V)						GP 71
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR 7585
	Différences négatives de change					GS 5
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT
	Total des charges financières (VI)					GU 7590
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV -7518
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW -74318

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise SAS ASP Technologies		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	75000
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	28933
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	103933
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	2775
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2775
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	101157
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	-5547
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6926698
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6894311
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	32386
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
		HP	9641
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	36854
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
Détail en annexe	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	



KPMG Entreprises
Centre d'Affaires Aéronef
41 rue de la Milletière
Bâtiment F - BP 79737
37097 TOURS Cedex 2
France

Téléphone : +33 (0)2.47.63.47.00
Télécopie : +33 (0)2.47.44.52.81
Site internet : www.kpmg.fr

SAS ASP Technologies

Annexe de base aux comptes annuels de l'exercice clos le
30 septembre 2016
Montants exprimés en euros

Ce rapport contient 16 pages



Table des matières

1	Faits caractéristiques	1
1.1	Evènements principaux	1
1.1.1	Evènements principaux, faits caractéristiques de l'exercice	1
1.1.2	Evènements postérieurs à la clôture	1
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	1
2	Informations relatives au bilan	2
2.1	Actif	2
2.1.1	Tableau des immobilisations	2
2.1.2	Tableau des amortissements	2
2.1.3	Immobilisations incorporelles	2
2.1.4	Immobilisations corporelles	2
2.1.5	Immobilisations financières	3
2.1.6	Stocks	4
2.1.7	Chantiers	4
2.1.8	Créances	4
2.2	Passif	5
2.2.1	Tableau de variation des capitaux propres	5
2.2.2	Capital	5
2.2.3	Provisions pour risques et charges	6
2.2.4	Autres dettes	6
3	Informations relatives au compte de résultat	7
3.1	Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique	7
3.2	Impôt sur les bénéfices	7
3.2.1	Impôt différé	7
3.2.2	Autres informations significative	7
3.3	Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)	8
4	Autres informations	9
4.1	Engagements et opérations non inscrites au bilan	9
4.1.1	Engagements financiers donnés et reçus	9
4.1.2	Engagements pris en matière de crédit-bail	10
4.2	Autres informations diverses	11
4.2.1	Effectif moyen	11
4.2.2	Honoraires des commissaires aux comptes	11



1 Faits caractéristiques

1.1 Evènements principaux

1.1.1 Evènements principaux, faits caractéristiques de l'exercice

La société a bénéficié d'un abandon de créances vis-à-vis de la société Atelier Saint Paterne pour un montant de 75 K€. Le produit a été comptabilisé en résultat exceptionnel.

La société a procédé au titre de l'exercice à un changement de présentation du chiffre d'affaires. En effet, une partie du chiffre d'affaires faisait l'objet d'une comptabilisation en produits financiers. Afin d'améliorer la lecture des comptes un changement de méthode de présentation a été effectuée sur l'exercice.

A titre d'information, le chiffre d'affaires de l'exercice précédent établi selon la même méthodologie aurait été de 7 186 K€ et le résultat financier de -18 K€.

1.1.2 Evènements postérieurs à la clôture

Aucun fait significatif n'est survenu postérieurement à la date de clôture.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Voir tableau 2054 en annexe.

2.1.2 Tableau des amortissements

Voir tableau 2055 en annexe.

2.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Frais de constitution	Linéaire	5 ans
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 3 ans

2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire et dégressif	2 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire et dégressif	3 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire et dégressif	2 à 4 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	2 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

2.1.5 Immobilisations financières

2.1.5.1 Créances immobilisées

- Postes du bilan relatifs aux filiales et participations

	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
Créances clients	3 K€	/
Autres créances	83 K€	/
Dettes fournisseurs	/	/
Autres dettes	371 K€	/

2.1.5.2 Autres créances immobilisées

- Classement par échéance :

Voir tableau 2057 en annexe.

La société a acquis 5 actions de la société ASP Montage en septembre 2016. Elle détient 0.10% du capital. Le premier exercice comptable se clôturera le 30/09/2017.



2.1.6 Stocks

2.1.6.1 Stocks de produits fabriqués

Les stocks fabriqués sont évalués au coût du déboursé exact :

- Matières ;
- Main d'œuvre directe : temps passé valorisé au coût direct réel.

2.1.7 Chantiers

Les chantiers en cours sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement.

2.1.8 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.1.8.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057 en annexe.

2.1.8.2 Créances cédées – Loi Dailly

Pas de créance cédée au 30/09/2016.

2.2 Passif

2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

	N-1	+	-	N
Capital	1 045 K€	-	-	1 045 K€
Réserves légale	65 K€	8 K€	-	73 K€
Report à nouveau	-	-	-	-
Autres réserves	201 K€	158 K€	-	359 K€
Résultat	167 K€	32 K€	167 K€	32 K€
Total	1 478 K€	198 K€	167 K€	1 509 K€

2.2.2 Capital

2.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Les mouvements de l'exercice sont décrits ci-après :

	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	130 625	1 045 000
<i>Mouvements :</i>		
• Augmentation par incorporation de réserves		-
• Augmentation par apports en numéraire		-
Position fin de l'exercice	130 625	1 045 000

Le capital est composé de 130 625 actions de 8 € de valeur nominale.



2.2.3 Provisions pour risques et charges

2.2.3.1 Dettes garanties par des sûretés réelles données

Type	Bien donné en garantie	Montant de la dette
Nantissement	Matériels	433 K€
Nantissement	Fonds de commerce	33 K€
Gage	Véhicules	58 K€

2.2.4 Autres dettes

2.2.4.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057 en annexe.

2.2.4.2 Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 K€
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 K€
Dettes fiscales et sociales	341 K€
Autres dettes	-
Total	397 K€

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique

Secteur d'activité / Marché géographique	Montant
Marchandises	933 K€
Produits de biens	4 130 K€
Production de services	1 623 K€
Total	6 685 K€

3.2 Impôt sur les bénéfices

3.2.1 Impôt différé

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

Bases - C3S	-
Taux d'imposition ⁽¹⁾	33.1/3 %
Créance d'impôt différé	-

⁽¹⁾ Taux de droit commun applicable à l'exercice clos

3.2.2 Autres informations significative

- Société intégrée fiscalement

La société ASP Technologies est intégrée fiscalement.

La société tête de groupe redevable de l'impôt est la société Atelier Saint Patern.



3.3 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de votre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 73 K€. Il correspond au montant du CICE de l'exercice social.

Au compte de résultat, votre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel (charges sociales).

Il traduit le droit au CICE, acquis par votre entité, relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice.

Au bilan, il a été enregistré au crédit du poste "*4554000 Compte courant Atelier Saint Paterne – société tête de groupe*" pour la part correspondant à l'année civile 2015, soit 68 K€ et au crédit du compte "*448700 Etat produit à recevoir*" pour la part du CICE calculé sur les salaires des 9 premiers mois de l'année civile 2016, soit 55 K€.

Ce *produit* de 68 K€ correspond au crédit d'impôt qui va être utilisé à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt société 2015-2016 du groupe intégré fiscalement.

Il a contribué au financement des acquisitions d'immobilisations de l'exercice, au maintien des effectifs.

4 Autres informations

4.1 Engagements et opérations non inscrites au bilan

4.1.1 Engagements financiers donnés et reçus

4.1.1.1 Les avals, cautionnements et garanties

La société bénéficie de cautions bancaires à hauteur de 78 K€ pour couvrir les retenues de garanties.

4.1.1.2 Les engagements consentis à l'égard d'entités liées

Il est rappelé que la société ASP Technologies a bénéficié de réductions de prestations de direction générale, technique, gestion administrative, gestion comptable, gestion commerciale, gestion informatique, exceptionnelles de la part de son principal actionnaire, la société Atelier de Saint Patern.

Ils sont assortis d'une clause de retour à meilleure fortune.

Sur l'exercice les conditions de retour à meilleure fortune n'ont pas été atteintes.

Au 30 septembre 2016, le solde de ces abandons s'élève à 2 496 K€.

4.1.1.3 Les engagements en matière de pensions ou d'indemnités assimilées

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite est évalué à 381 203 € (dont 108 915 € de charges patronales). Cette évaluation tient compte :

- d'une revalorisation des salaires sur la base de 0.5% par an ;
- d'un taux de charges sociales de 40% ;
- d'une actualisation de l'indemnité de départ en retraite sur la base du taux IBOX au 30/09/2016 soit 0.80% ;
- de la table statistique INSEE de mortalité;
- d'une probabilité de présence dans l'entreprise jusqu'à l'âge de la retraite.

La société fait appelle à un organisme spécialisé externe pour la gestion des indemnités de départ à la retraite. Au 30/09/2016, le montant capitalisé auprès du fonds s'élève à 32 486 €.



4.1.1.4 Les engagements consentis de manière conditionnelle

	N	N - 1
Engagements donnés		
Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune	2 496 K€	2 421 K€

4.1.2 Engagements pris en matière de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Redevances restant à payer :					
• A 1 an au plus	/	/	9.6 K€	/	9.6 K€
• A plus d'1 an et 5 ans au plus	/	/	9.6 K€	/	9.6 K€
• A plus de 5 ans	/	/	/	/	/
Total	/	/	19.2 K€	/	19.2 K€
Montant pris en charge dans l'exercice	/	/	9.6 K€	/	9.6 K€



4.2 Autres informations diverses

4.2.1 Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	4
Agents de maîtrise	7
Techniciens - Employés	8
Ouvriers	29
Total	48

4.2.2 Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	11 K€

**RSM Ouest Audit**

24, Place d'Avesnières
BP 30423
53004 Laval Cedex
France
T +33 2 43 02 90 00

www.rsmfrance.fr

A.S.P. TECHNOLOGIES
SAS au capital de 1 045 000 euros

Le Vigneau
37370 SAINT PATERNE RACAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2016

 **RSM** RSM Ouest Audit

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE DU 1^{er} OCTOBRE 2015 AU 30 SEPTEMBRE 2016

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **30 septembre 2016**, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **A.S.P. TECHNOLOGIES**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES
--

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

FAIT à LAVAL, le 15 mars 2017

RSM Ouest Audit
Commissaire aux Comptes



Jean-François MERLET
Associé

Bilan actif

SAS ASP Technologies

N° SIRET : 41181617600019

Au : 30/09/2016

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au : 30/09/2015
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	97 025	67 639	29 386	15 076
	Fonds commercial (1)	38 112	38 112		
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	135 137	105 751	29 386	15 076
	Terrains	1 780	1 780		
	Constructions	1 072 200	1 041 457	30 743	48 608
	Inst. techniques, mat. out. industriels	2 120 886	1 533 891	586 994	258 714
	Autres immobilisations corporelles	293 373	119 947	173 425	96 791
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	3 488 241	2 697 077	791 163	404 114
Immobilisations financières	Participations évaluées par équivalence				
	Autres participations	50		50	
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immob. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	838		838	802
	Prêts				
Autres immobilisations financières	Autres immobilisations financières	31 676		31 676	31 676
	TOTAL	32 564		32 564	32 478
Total de l'actif immobilisé		3 655 943	2 802 829	853 114	451 669
Actif circulant	Matières premières, approvisionnements	131 023		131 023	151 202
	En cours de production de biens	263 266		263 266	168 241
	En cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	TOTAL	138 708	2 974	135 733	145 160
	Avances et acomptes versés sur commandes	532 997	2 974	530 023	464 604
	Créances				
	Clients et comptes rattachés	1 549 059	17 048	1 532 010	2 123 984
	Autres créances	187 032		187 032	115 277
Divers	Capital souscrit et appelé, non versé				
	TOTAL	1 736 091	17 048	1 719 043	2 239 262
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
	Instruments de trésorerie				
Disponibilités	Disponibilités	446 521		446 521	20 674
	TOTAL	446 521		446 521	20 674
Charges constatées d'avance		76 546		76 546	71 615
Total de l'actif circulant		2 792 157	20 023	2 772 134	2 796 995
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des emprunts					
Écarts de conversion actif					
TOTAL DE L'ACTIF		6 448 101	2 822 852	3 625 248	3 248 664
Renvois :	(1) Dont droit au bail				
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)			78 561	65 176
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients	

Bilan passif

SAS ASP Technologies

Au : 30/09/2016

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif		Exercice	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 1 045 000)	1 045 000	1 045 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	73 457	65 126
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	358 892	200 593
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	32 386	166 630
	Situation nette avant répartition	1 509 736	1 477 350
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		1 509 736	1 477 350
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Dettes	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	622 510	302 083
	Emprunts et dettes financières divers (3)	370 950	45 055
	Total	993 460	347 138
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
Dettes	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	668 013	924 537
	Dettes fiscales et sociales	453 141	498 462
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	257	316
	Instruments de trésorerie		
Total		1 121 412	1 423 316
Produits constatés d'avance		639	859
Total des dettes et des produits constatés d'avance		2 115 512	1 771 314
Écarts de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		3 625 248	3 248 664
Dettes	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier	19 283	28 925
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	444 973	111 412
	à moins d'un an	1 670 539	1 659 902
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) dont emprunts participatifs			134 054

Compte de résultat

SAS ASP Technologies

Périodes 01/10/2014 30/09/2015 Durées 12 mois
01/10/2015 30/09/2016 12 mois

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

	France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	932 593	932 593	1 102 340
	Production vendue : - Biens	4 129 820	4 129 820	4 382 493
	- Services	1 622 966	1 622 966	1 615 515
	Chiffre d'affaires net	6 685 379	6 685 379	7 100 349
	Production stockée	95 025	95 025	-88 416
	production immobilisée	3 000	3 000	
	Produits nets partiels sur opérations à long terme			
	Subventions d'exploitation		1 916	21 245
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		36 969	61 475
Charges d'exploitation	Autres produits		402	246
	Total		6 822 692	7 094 901
	Marchandises Achats		672 223	773 729
	Variation de stocks		9 426	-12 730
	Matières premières et autres approvisionnements Achats		945 531	1 013 608
	Variation de stocks		20 179	2 724
	Autres achats et charges externes (3)		2 805 945	2 833 293
	Impôts, taxes et versements assimilés		120 891	118 729
	Salaires et traitements		1 529 346	1 464 536
Charges d'exploitation	Charges sociales		592 218	572 863
			188 284	139 682
	Dotations · sur immobilisations amortissements			
	d'exploitation · sur actif circulant provisions			
	· pour risques et charges		4 398	5 849
	Autres charges		1 045	25 930
	Total		6 889 492	6 938 217
	Résultat d'exploitation A		-66 799	156 683
Opér. courantes	Bénéfice attribué ou perte transférée B			
	Perte supportée ou bénéfice transféré C			
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)		71	90
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			85 777
	Reprises sur provisions, transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Charges financières	Total		71	85 867
	Dotations financières aux amortissements et provisions			
	Intérêts et charges assimilées (5)		7 585	6 455
	Différences négatives de change		5	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total		7 590	6 455
Résultat financier D			-7 518	79 411
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D) E			-74 318	236 095

Compte de résultat

SAS ASP Technologies

Périodes 01/10/2014 30/09/2015 Durées 12 mois
01/10/2015 30/09/2016 12 mois

* Mission de Présentation-voir le rapport de l'Expert Comptable

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	75 000	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	28 933	1 500
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total	103 933	1 500
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 775	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	2 775	
	Résultat exceptionnel	F 101 157	1 500
	Participation des salariés aux résultats	G	
	Impôt sur les bénéfices	H -5 547	70 965
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		32 386	166 630
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier	9 641	9 641
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		



1 Faits caractéristiques

1.1 Evènements principaux

1.1.1 Evènements principaux, faits caractéristiques de l'exercice

La société a bénéficié d'un abandon de créances vis-à-vis de la société Atelier Saint Patern pour un montant de 75 K€. Le produit a été comptabilisé en résultat exceptionnel.

La société a procédé au titre de l'exercice à un changement de présentation du chiffre d'affaires. En effet, une partie du chiffre d'affaires faisait l'objet d'une comptabilisation en produits financiers. Afin d'améliorer la lecture des comptes un changement de méthode de présentation a été effectuée sur l'exercice.

A titre d'information, le chiffre d'affaires de l'exercice précédent établi selon la même méthodologie aurait été de 7 186 K€ et le résultat financier de -18 K€.

1.1.2 Evènements postérieurs à la clôture

Aucun fait significatif n'est survenu postérieurement à la date de clôture.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.



2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Voir tableau 2054 en annexe.

2.1.2 Tableau des amortissements

Voir tableau 2055 en annexe.

2.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Frais de constitution	Linéaire	5 ans
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 3 ans

2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.





2.1.4.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire et dégressif	2 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire et dégressif	3 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire et dégressif	2 à 4 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	2 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

2.1.5 Immobilisations financières

2.1.5.1 Créances immobilisées

- Postes du bilan relatifs aux filiales et participations

	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
Créances clients	3 K€	/
Autres créances	83 K€	/
Dettes fournisseurs	/	/
Autres dettes	371 K€	/

2.1.5.2 Autres créances immobilisées

- Classement par échéance :

Voir tableau 2057 en annexe.

La société a acquis 5 actions de la société ASP Montage en septembre 2016. Elle détient 0.10% du capital. Le premier exercice comptable se clôturera le 30/09/2017.

2.1.6 Stocks

2.1.6.1 Stocks de produits fabriqués

Les stocks fabriqués sont évalués au coût du déboursé exact :

- Matières ;
- Main d'œuvre directe : temps passé valorisé au coût direct réel.

2.1.7 Chantiers

Les chantiers en cours sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement.

2.1.8 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.1.8.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057 en annexe.

2.1.8.2 Créances cédées – Loi Dailly

Pas de créance cédée au 30/09/2016.



2.2 Passif

2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

	N-1	+	-	N
Capital	1 045 K€	-	-	1 045 K€
Réserves légale	65 K€	8 K€	-	73 K€
Report à nouveau	-	-	-	-
Autres réserves	201 K€	158 K€	-	359 K€
Résultat	167 K€	32 K€	167 K€	32 K€
Total	1 478 K€	198 K€	167 K€	1 509 K€

2.2.2 Capital

2.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Les mouvements de l'exercice sont décrits ci-après :	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	130 625	1 045 000
<i>Mouvements :</i>		
• Augmentation par incorporation de réserves		-
• Augmentation par apports en numéraire		-
Position fin de l'exercice	130 625	1 045 000

Le capital est composé de 130 625 actions de 8 € de valeur nominale.



2.2.3 Provisions pour risques et charges

2.2.3.1 Dettes garanties par des sûretés réelles données

Type	Bien donné en garantie	Montant de la dette
Nantissement	Matériels	433 K€
Nantissement	Fonds de commerce	33 K€
Gage	Véhicules	58 K€

2.2.4 Autres dettes

2.2.4.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057 en annexe.

2.2.4.2 Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 K€
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 K€
Dettes fiscales et sociales	341 K€
Autres dettes	-
Total	397 K€



3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique

Secteur d'activité / Marché géographique	Montant
Marchandises	933 K€
Produits de biens	4 130 K€
Production de services	1 623 K€
Total	6 685 K€

3.2 Impôt sur les bénéfices

3.2.1 Impôt différé

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

Bases - C3S	-
Taux d'imposition ⁽¹⁾	33.1/3 %
Créance d'impôt différé	-

⁽¹⁾ Taux de droit commun applicable à l'exercice clos

3.2.2 Autres informations significative

- Société intégrée fiscalement

La société ASP Technologies est intégrée fiscalement.

La société tête de groupe redevable de l'impôt est la société Atelier Saint Paterno.



3.3 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de votre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 73 K€. Il correspond au montant du CICE de l'exercice social.

Au compte de résultat, votre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel (charges sociales).

Il traduit le droit au CICE, acquis par votre entité, relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice.

Au bilan, il a été enregistré au crédit du poste "*4554000 Compte courant Atelier Saint Pateme – société tête de groupe*" pour la part correspondant à l'année civile 2015, soit 68 K€ et au crédit du compte "*448700 Etat produit à recevoir*" pour la part du CICE calculé sur les salaires des 9 premiers mois de l'année civile 2016, soit 55 K€.

Ce *produit* de 68 K€ correspond au crédit d'impôt qui va être utilisé à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt société 2015-2016 du groupe intégré fiscalement.

Il a contribué au financement des acquisitions d'immobilisations de l'exercice, au maintien des effectifs.

4 Autres informations

4.1 Engagements et opérations non inscrites au bilan

4.1.1 Engagements financiers donnés et reçus

4.1.1.1 Les avals, cautionnements et garanties

La société bénéficie de cautions bancaires à hauteur de 78 K€ pour couvrir les retenues de garanties.

4.1.1.2 Les engagements consentis à l'égard d'entités liées

Il est rappelé que la société ASP Technologies a bénéficié de réductions de prestations de direction générale, technique, gestion administrative, gestion comptable, gestion commerciale, gestion informatique, exceptionnelles de la part de son principal actionnaire, la société Atelier de Saint Paterne.

Ils sont assortis d'une clause de retour à meilleure fortune.

Sur l'exercice les conditions de retour à meilleure fortune n'ont pas été atteintes.

Au 30 septembre 2016, le solde de ces abandons s'élèvent à 2 496 K€.

4.1.1.3 Les engagements en matière de pensions ou d'indemnités assimilées

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite est évalué à 381 203 € (dont 108 915 € de charges patronales). Cette évaluation tient compte :

- d'une revalorisation des salaires sur la base de 0.5% par an ;
- d'un taux de charges sociales de 40% ;
- d'une actualisation de l'indemnité de départ en retraite sur la base du taux IBOX au 30/09/2016 soit 0.80% ;
- de la table statistique INSEE de mortalité;
- d'une probabilité de présence dans l'entreprise jusqu'à l'âge de la retraite.

La société fait appelle à un organisme spécialisé externe pour la gestion des indemnités de départ à la retraite. Au 30/09/2016, le montant capitalisé auprès du fonds s'élève à 32 486 €.



4.1.1.4 Les engagements consentis de manière conditionnelle

	N	N - 1
Engagements donnés		
Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune	2 496 K€	2 421 K€

4.1.2 Engagements pris en matière de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Redevances restant à payer :					
• A 1 an au plus	/	/	9.6 K€	/	9.6 K€
• A plus d'1 an et 5 ans au plus	/	/	9.6 K€	/	9.6 K€
• A plus de 5 ans	/	/	/	/	/
Total	/	/	19.2 K€	/	19.2 K€
Montant pris en charge dans l'exercice	/	/	9.6 K€	/	9.6 K€



4.2 Autres informations diverses

4.2.1 Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	4
Agents de maîtrise	7
Techniciens - Employés	8
Ouvriers	29
Total	48

4.2.2 Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	11 K€

A.S.P. TECHNOLOGIES
Société par actions simplifiée au capital de 1 045 000 euros
Siège social : Le Vigneau, 37370 SAINT PATERNE RACAN
RCS TOURS 411 816 176

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
DU 30 MARS 2017

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2016 s'élevant à 32 386 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	32 386,00 euros
A la réserve légale à concurrence de 5 %	1 619,30 euros
Le solde	30 766,70 euros
En totalité au compte « autres réserves »	30 766,70 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
La Société ATELIER DE SAINT PATERNE
Repr. par M. Olivier BROSSARD

